



BUREAU DE L'ASSEMBLEE

AS/Bur/CB (2018) 05

23 avril 2018

Aux membres de l'Assemblée

Carnet de bord de la réunion tenue à Strasbourg le 23 avril 2018

Le Bureau de l'Assemblée, réuni le lundi 23 avril 2018 à Strasbourg, sous la présidence de M. Michele Nicoletti, Président de l'Assemblée, en ce qui concerne :

- **Communication** : a pris note de la communication du Président de l'Assemblée ;
- **Deuxième partie de session de 2018 (Strasbourg, 23-27 avril)** :
 - i. *Demande de débat selon la procédure d'urgence* :
 - a pris note du retrait de la demande déposée par M. Akif Çağatay Kiliç (Turquie, CE) et 25 membres de l'Assemblée pour que l'Assemblée tienne un débat selon la procédure d'urgence sur *La montée de l'antisémitisme, de l'islamophobie et de la xénophobie en Europe : une menace pour les valeurs européennes*;
 - a pris note de la demande de la gauche unitaire européenne (GUE) et décidé de recommander à l'Assemblée de tenir un débat selon la procédure d'urgence sur *La Déclaration de Copenhague, évaluation et suivi*, et de renvoyer la question à la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme ;
 - a pris note de la demande de Sir Roger Gale (Royaume-Uni, CE), et 19 membres de l'Assemblée, et a décidé de recommander à l'Assemblée de ne pas tenir un débat selon la procédure d'urgence sur *Le respect par les Etats membres des accords et principes basés sur les règles internationales dans le contexte des interventions de la Fédération de Russie en Ukraine, en Géorgie, en République de Moldova et plus récemment au Royaume-Uni et d'une violation supplémentaire récente du droit international par le régime en Syrie et ses soutiens*, et, si l'Assemblée en décidait autrement, de renvoyer la question à la Commission des questions politiques et de la démocratie ;
 - a pris note de la demande du Groupe des socialistes, démocrates et verts (SOC) et décidé de recommander à l'Assemblée de tenir un débat selon la procédure d'urgence sur le *Suivi du rapport du Groupe d'enquête indépendant sur les allégations de corruption au sein de l'Assemblée parlementaire* et de renvoyer la question à la Commission du Règlement, des immunités et des questions institutionnelles ;
 - ii. *Demandes de débats d'actualité* :
 - a pris note de la demande de la délégation de l'Ukraine et décidé de recommander à l'Assemblée de ne pas tenir un débat d'actualité sur *Élection illégale du Président de la Fédération de Russie sur le territoire temporairement occupé de la République autonome de Crimée : une violation des droits de l'homme* ;
 - a pris note de la demande de la délégation de l'Islande et décidé de recommander à l'Assemblée de tenir un débat d'actualité sur *Le rôle de l'Europe dans les initiatives de processus de paix en Syrie*, et a désigné Mme Rósa Björk Brynjólfssdóttir (Islande, GUE) comme premier orateur ;

- iii. *Projet d'ordre du jour* : a mis à jour le projet d'ordre du jour ;
- iv. *Election de juges à la Cour européenne des droits de l'homme* : a pris note du rapport établi par la Commission sur l'élection des juges suite aux entretiens des candidats pour le poste de juge au titre du Monténégro;
- **Observation d'élections** :
 - i. *Azerbaïdjan : élection présidentielle (11 avril 2018)* : a pris note de la déclaration de la mission d'observation ;
 - ii. *Monténégro : élection présidentielle (15 avril 2018)* : a pris note de la déclaration de la mission d'observation ;
 - iii. *Turquie : élections présidentielle et législatives anticipées (24 juin 2018)* : sous réserve de la réception d'une invitation, a décidé d'observer cette élection, de constituer une commission ad hoc à cet effet composée de 31 membres (PPE/DC: 10, SOC: 10, CE: 5, ADLE: 3, GUE: 2, GDL: 1), ainsi que des 2 corapporteurs de la Commission de suivi, et de conduire une mission pré-électorale ;
- **Rapport d'activité du Bureau de l'Assemblée et de la Commission permanente (26 janvier – 21 avril 2018)** (Rapporteuse : Mme Liliane Maury Pasquier (Switzerland, SOC)) : a approuvé le Rapport d'activité ;
- **Composition de la Commission du Règlement, des immunités et des questions institutionnelles** : sur la base d'une proposition du Groupe GUE, a désigné M. Nikolaj Villumsen, Danemark; sous réserve de ratification par l'Assemblée ;
- **Résolution 1376 (2004) relative à Chypre** : a pris note de la lettre d'un des partis chypriotes turcs (le Parti National de l'Unité) informant le Président de l'Assemblée du nom d'un des « représentants élus de la communauté chypriote turque » habilité à siéger à l'Assemblée en 2018, à savoir M. Hamsa Ersan Saner, sous réserve de ratification par l'Assemblée ;
- **Date et lieu de la prochaine réunion** :

Vendredi 27 avril 2018, Strasbourg à 8 h 30.

Isild Heurtin, Angela Garabagiu

Copie aux :

Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire
Directeur Général, Directeur et agents du Secrétariat de l'Assemblée parlementaire
Secrétaires des délégations nationales et des groupes politiques de l'Assemblée
Secrétaires des délégations d'observateurs et de partenaires pour la démocratie
Secrétaire Général du Congrès
Secrétaire du Comité des Ministres
Directeurs Généraux
Directrice du Cabinet du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe
Directrice du bureau du Commissaire aux droits de l'homme
Directeur de la Communication
Représentations Permanentes auprès du Conseil de l'Europe